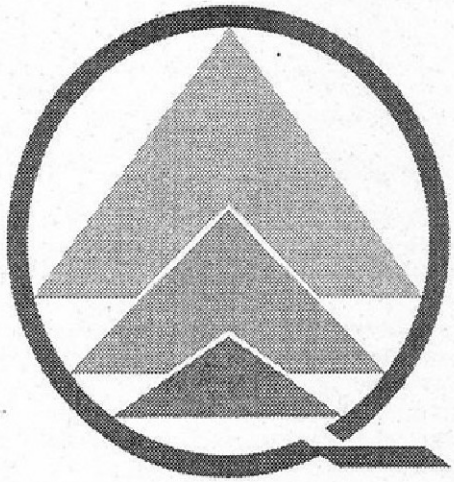
Rapport annuel 1998-1999



UQCN

Le magazine franc vert

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'organisme 5

Le Conseil d'administration de l'UQCN 6

L'équipe de l'UQCN 12

Message du président 13

Rapport de la coordonnatrice administrative 16

SOMMAIRE DES DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX 1998-1999

Affaires internationales 18
Affaires juridiques 19
Agriculture 20
Changements climatiques et pollution atmosphérique 21
Énergie 25
Forêt 25
Industries et technologies 27
Parcs et aires protégées 28
Transport et Urbanisme 29

Rapport d'activités

Franc-Vert 28
Concours photo 30

Rapport du trésorier 31

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Organisme national sans but lucratif fondé en 1981, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) regroupe des individus ainsi que des organismes oeuvrant dans le domaine des sciences naturelles et de l'environnement. Par des interventions publiques et des gestes concrets, l'UQCN participe à la sauvegarde de notre environnement. Elle fonde son action sur les trois objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation :

- le maintien des processus écologiques essentiels à la vie ;
- la préservation de la diversité génétique ;
- l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes.

Tout en ayant pleine autonomie d'action, l'UQCN est affiliée à l'Union mondiale pour la nature (UICN), à la Fédération canadienne de la nature, au Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada), ainsi qu'à Forest Stewarship Council.

Avec l'assistance de quelques permanents, l'UQCN réalise de nombreuses activités en s'appuyant sur un formidable réseau de collaborateurs et de collaboratrices bénévoles.

L'UQCN apporte sa contribution à tous les débats importants liés à l'environnement. Par exemple, elle exige un examen public des projets qui risquent d'avoir de sérieux impacts sur notre environnement. De même, notre organisme dépose régulièrement des mémoires et des avis lors de consultations publiques, et y défend ses prises de position.

Lorsque nécessaire, l'UQCN intervient publiquement, convoque des conférences de presse et diffuse des communiqués, souvent en collaboration avec des partenaires défendant aussi les intérêts environnementaux.

Dans ces deux cas, les interventions de l'UQCN sont reconnues comme pertinentes et exigeantes. Toutefois, l'UQCN est réfléchie et tient compte des capacités sociales et économiques de la société québécoise.

Des actions concrètes sont également associées à l'UQCN. D'abord, l'organisme a publié au cours des 15 dernières années le magazine *Franc-Vert,* dont les six numéros par année visent à renseigner les membres de l'UQCN et le public lecteur sur les espèces et les écosystèmes, de même que sur les questions environnementales. Son concours de photographie nature poursuit les mêmes buts.

Par ailleurs, au cours des dernières années, l'UQCN a mis sur pied le service EnviroPhone et réalise l'ÉcoRoute de l'information, lieu virtuel d'échanges entre le public et les intervenants en environnement. De plus, elle a publié la carte *Les milieux naturels du Québec méridional* et le guide *Santé et environnement pour la protection des cours d'eau* et a fait la promotion de méthodes écologiques d'épuration des eaux.

L'UQCN a fondé Stratégies Saint-Laurent et a participé à la création d'ÉcoSommet.

UQCN
Éditeur du magazine
franc vert

690, Grande-Allée Est, Québec (Québec)
G1R 2K5
Tél.: (418) 648-2104, téléc.: (418) 648-0991
Courrier élec.: courrier@uqcn.qc.ca
Site Internet: http://uqcn.qc.ca

Organisme national sans but lucratif, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) regroupe des individus ainsi que des sociétés œuvrant dans le domaine des sciences naturelles et de l'environnement. L'UQCN favorise la conservation et l'utilisation durable des ressources. Elle fonde son action sur les trois objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation: le maintien des processus écologiques essentiels, la préservation de la diversité génétique et l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes.

Conseil d'administration de l'UQCN

Président: Harvey Mead
Premier vice-président: Michel Bélanger
Trésorier: Mauril Gagnon
Vice-président(e)s: *Louis Bélanger (Forêt), Jean-François Bergeron (Concours photo),* Jean Boutet, Bernard Gauthier, François Hulbert (Urbanisme), Yves Lacourcière, Phyllis Leclerc (*Franc-Vert*), Lise Parent, Desneige Perreault et Linda Saint-Michel.

Ambassadeurs de l'UQCN: Frédéric Back, Jacques Dufresne, Pierre Gosselin, Peter Jacobs, Pierre-Marc Johnson et Estelle Lacoursière.

Directeur général: Denis Bergeron
Coordonnatrice administrative: Diane Pagé
Comptabilité: Pauline Landry
Secrétariat: *Marthe Saint-Hilaire, Andréanne Hamel et Ninette Moya-Alvarez*
ÉcoRoute: Andréanne Hamel et Jean-François Dumont
Chargés de projet: Denis Boutin, Pierre Dubois, Richard Gendron et Kateri Lescop-Sinclair

Organismes affiliés: Ami(e)s de la terre; Ami(e)s de la vallée du Saint-Laurent; Amis du Jardin botanique de Montréal; Association pour la conservation du boisé Papineau; Association pour la protection du Lac Mégantic; Association pour la protection du lac Saint-Charles; Association pour la sauvegarde du chemin forestier de la rivière Portneuf; Association québécoise des groupes d'ornithologues; Association québécoise d'interprétation du patrimoine; Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement; Bloc vert; Centre d'intendance écologique Latreille; Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin; Centre touristique et éducatif Laurentides; Club de marche de Québec; Club des ornithologues de Brome-Missisquoi; Club des ornithologues de l'Outaouais; Club des ornithologues de Québec; Club d'ornithologie de la région des Moulins; Club ornithologique des Hautes Laurentides; Comité des citoyens de Pointe-Fortune; Comité des priorités environnementales de Bellechasse; Comité touristique de Sainte-Anne-de-Portneuf; Conseil régional de l'environnement de la Montérégie; Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine; Conseil régional de l'environnement de la région de Québec; Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent; Conseil régional de l'environnement du Saguenay–Lac-Saint-Jean; Conservation faune aquatique Québec; Corporation d'amélioration et de protection de l'environnement de Baie-Comeau; Corporation de l'aménagement de la rivière l'Assomption; Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs; Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles; Éco-Nature de Laval; Environnement Vert-Plus; Fiducie foncière du marais Alderbrooke; Fiducie foncière du mont Pinacle; Fondation les oiseleurs du Québec; Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées; Groupe de recherche et d'éducation sur le milieu marin; Groupe Inter-Paysages; Groupe Nature et Patrimoine; Halte écologique des battures; Mouvement vert des Bois-Francs; Musée du Séminaire de Sherbrooke; Nature-Action; Parc Bas-Saint-Laurent; Parc d'environnement naturel de Sutton; Parc régional de Pointe-aux-Outardes; Rivière vivante; Société d'aménagement de la rivière Madawaska; Société de biologie de Montréal; Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles; Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée bleue; Société de protection foncière de Sainte-Adèle; Société des amis du Biodôme de Montréal; Société des amis du Jardin Van-den-Hende; Société d'ornithologie de Lanaudière; Société linnéenne du Québec; Société Provancher d'histoire naturelle; Union pour le développement durable; Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie; Via Agro-écologie; Vivre en ville.

L'Union québécoise pour la conservation de la nature est affiliée à l'Union mondiale pour la nature (UICN), à la Fédération canadienne de la nature, au Fonds mondial pour la nature (Canada), au Forest Stewardship Council (FSC) ainsi qu'à Great Lakes United.

Les organismes qui désirent s'affilier doivent communiquer avec l'UQCN pour obtenir un formulaire de demande d'affiliation. Les demandes seront, par la suite, soumises au Conseil d'administration pour acceptation. Les coûts de l'affiliation sont de 43 $ (taxes incluses) et comprennent un abonnement d'un an au magazine *Franc-Vert*.

«Penser globalement, agir localement»

franc vert

690, Grande-Allée Est, Québec QC G1R 2K5
Tél.: (418) 648-2104
Courrier élec.: francvert@uqcn.qc.ca

Rédactrice en chef
Karen Grislis

Secrétariat et gestion des abonnements
Marthe Saint-Hilaire

Graphisme
Greco communication design

Publicité et marketing
Serge Harvey et Hélène Savard

Comité scientifique
Colette Ansseau, George Arsenault, Pierre Asselin, Cyrille Barrette, Yves Bédard, Jean-François Bergeron, Francine Bigras, Jean Boulva, Anne Charpentier, *Johanne Delisle, Luc Gagnon, Léopold Gaudreau, Gilles* Gauthier, Yves Guérard, Marianne Kugler, Manon Lacharité, Estelle Lacoursière, Monique Laforge, Hélène Lair, René Moisan, Serge Payette, Jacques Prescott, Austin Reed, Camille Rousseau, Christian Roy, Angèle Saint-Yves et Jean-Guy Vaillancourt.

Éditrice déléguée
Phyllis Leclerc

Révision des textes
Cyrille Barrette, Serge Beaucher et Camille Rousseau

Conseiller à la photographie
Jean-François Bergeron

Numérisation et pelliculage
Graphiscan

Impression
Imprimerie Canada

Préparation postale
Postecnik

Distribution
Les Messageries de Presse Internationale

©Copyright 1999–FRANC-VERT. Le contenu du magazine ne peut être reproduit ni traduit sans l'autorisation de la direction. La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes.

Média d'information sur la nature et l'environnement, *Franc-Vert* publie quatre numéros réguliers par année. En 1999, l'abonnement d'un an est de 23 $ et l'adhésion individuelle à l'UQCN, de 5 $. La cotisation des organismes affiliés est de 43 $, incluant un abonnement de 23 $. Taxes en sus. Pour tout abonnement à l'extérieur du Canada, ajoutez 10 $.

La présence de publicité dans *Franc-Vert* ne constitue d'aucune manière une accréditation du message publicitaire, ni de l'organisme qui l'émet. Les relations entre l'UQCN et les publicitaires, tout comme entre l'UQCN et les commanditaires du concours photo ou d'autres activités, sont strictement d'ordre contractuel.

Nous remercions le Collège Champlain – St. Lawrence de sa précieuse collaboration.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada, premier trimestre 1984, ISSN-0822-7284. *Franc-Vert* est indexé dans Repères et dans Canadian Periodical Index.

Le contenu de ce magazine est produit sur serveur vocal par l'audiothèque pour personnes handicapées de l'imprimé du Québec, (418) 627-8882; (514) 393-0103

Poste-publications, N° d'enregistrement 6284, N° de la convention 1378503. Port payé à Québec.

La nature du Québec en images

Concours annuel de photographie nature
- **Président**: Jean-François Bergeron
- **Coordination**: Andréanne Hamel et Hélène Savard
- **Conseillers**: Yves Bédard, Christian Bibeau, Gaétane Boisseau, Edmond Duret, Jean-Marc Francoeur et Camille Rousseau.

Il a publié différents articles et ouvrages dont le dernier porte sur «La responsabilité de l'État et ses sociétés mandataires en environnement» (Éditions Yvon Blais Inc., 1994).

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BERGERON, VICE-PRÉSIDENT
Vice-président du Concours photo et représentant des membres individuels

Jean-François Bergeron a complété un baccalauréat en biologie à l'Université de Montréal en 1984 et une maîtrise en écologie à l'Université de Toronto en 1988. Jusqu'en 1989, il a été chargé de cours et chargé de projet.

Il est à l'emploi du ministère des Ressources naturelles depuis 1989. Ses mandats gravitent autour de la classification écologique et des problématiques de biodiversité appliquées aux milieux forestiers exceptionnels. Actif dans l'Association des biologistes du Québec depuis 1990, il a cumulé plusieurs fonctions notamment celle de vice-président. Au sein de l'UQCN, il a été vice-président et président du concours de photographie «La Nature du Québec en images» depuis 1992 et il est conseiller à la photographie du magazine Franc-Vert. La conservation de la nature est au coeur de ses responsabilités professionnelles et de ses engagements bénévoles. Il consacre ses temps libres à la photographie.

MONSIEUR MAURIL GAGNON, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Détenteur d'un baccalauréat en Relations industrielles de l'Université Laval (1968), Mauril Gagnon a d'abord oeuvré au sein du Gouvernement du Québec, puis pour le Mouvement Desjardins. En 1982, il a entrepris une carrière de consultant en gestion des ressources humaines; il a joint les rangs du cabinet conseil CFC où, au moment de son départ, il était associé principal et directeur de service. En 1994, il a fondé son propre cabinet conseil. Ses principaux mandats portent sur l'organisation administrative des entreprises, la planification stratégique et le démarrage d'entreprises. Mauril Gagnon est membre de l'Ordre des administrateurs agréés-secteur Conseil en management (OAAQ) ainsi que l'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ).

MONSIEUR JEAN BOUTET, PREMIER VICE-PRÉSIDENT
Représentant des membres individuels

Jean Boutet est à l'emploi de Parcs Canada. De 1990 à 1997, il a été conseiller politique pour Mme Sheila Copps, notamment pendant les trois ans où celle-ci occupait les fonctions de ministre de l'environnement. Ses principaux dossiers étaient alors les changements climatiques, la biodiversité, la protection des espèces en péril et «l'écologisation» du gouvernement. Il a également initié et coordonné l'action politique gouvernementale pour réformer le système d'homologation des pesticides.

Auparavant, monsieur Boutet a été directeur général du Mouvement pour l'agriculture biologique de 1986 à 1990 où sa principale réalisation a été d'être l'architecte et le catalyseur du Plan d'intervention intégré en agriculture biologique - le Plan a le statut d'une politique du Gouvernement du Québec et était une première en Amérique du Nord.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQCN

1998-1999

MONSIEUR LOUIS BÉLANGER, VICE-PRÉSIDENT
Représentant des membres individuels

Monsieur Bélanger est professeur à la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval. Il y a gradué en biologie et obtenu un doctorat en aménagement forestier et sylviculture. Il enseigne l'aménagement intégré des ressources forestières et l'écologie appliquée.

Ses travaux de recherche portent principalement sur les aspects fauniques, récréatifs et paysagers d'un aménagement durable des forêts. Il est directeur scientifique de la Forêt Montmorency, la forêt d'enseignement et de recherche de l'Université Laval. Monsieur Bélanger s'intéresse également à l'aménagement des aires protégées. Il a entrepris des études dans les parcs nationaux au Québec en vue de protéger leur intégrité écologique.

Dans ses loisirs, il est un passionné de plein air. Il pratique le canot camping, la randonnée, la pêche et la chasse. C'est un ornithologue et un débutant mycologue.

MONSIEUR MICHEL BÉLANGER,VICE-PRÉSIDENT
Représentant du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)

Michel Bélanger est avocat à la firme Lauzon Bélanger s.e.n.c., spécialisé en recours collectif et en droit de l'environnement. Parmi les recours collectifs dont il a la charge, soulignons celui des sinistrés du Saguenay contre la Stone Consolidated, des riverains du réservoir Témiscamingue contre Travaux Publics Canada, des riverains du Lac Heney contre une pisciculture et le MEF, des citoyens de St-Jean-sur-Richelieu contre le ministère de la Défense.

Michel Bélanger combine la double formation de notaire et d'avocat, il a complété une maîtrise en droit public à l'Université de Montréal et un diplôme d'études spécialisées en environnement et aménagement du territoire à l'Université Robert Schuman de Strasbourg (France).

Il enseigne le droit de l'environnement à l'École Polytechnique de Montréal. Il a été président et fondateur du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), où il siège actuellement comme administrateur, il est vice-président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature depuis 1993, exception faite de l'année 1996 où il a siégé à titre de commissaire pour l'audience générique sur la gestion des matières résiduelles. Il est commissaire additionnel au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Il a siégé au Conseil d'administration de plusieurs groupes environnementaux, dont le Réseau québécois des groupes écologistes de 1987 à 1990, le Réseau canadien de l'environnement de 1988 à 1993 et l'UQCN en 1990 et 1991.

MONSIEUR BERNARD GAUTHIER, VICE-PRÉSIDENT
Représentant des membres individuels

Monsieur Gauthier est professeur agrégé à l'Institut d'économie appliquée de l'École des Hautes Études Commerciales à Montréal. Suite à un baccalauréat en urbanisme (B.Sc. 1982) et d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université de Montréal (M.Sc. 1985), monsieur Gauthier a obtenu un Ph.D. en économie appliquée et sciences de la gestion de l'Université de Pennsylvanie (1989) et a effectué un stage post-doctoral au *Centre in Political Economy* de l'Université Washington à St-Louis.

Professeur depuis 1991 aux Hautes Études Commerciales, monsieur Gauthier est principalement actif dans le domaine de l'analyse des politiques et des finances publiques. Monsieur Gauthier est également impliqué dans les questions d'analyse de politiques de développement international, ayant agi depuis 1992 comme consultant universitaire pour différents organismes internationaux, dont la Banque mondiale et l'Union douanière et économique de l'Afrique Centrale.

MONSIEUR FRANÇOIS HULBERT, VICE-PRÉSIDENT
Représentant des membres individuels

Docteur en géographie, spécialisé en géo-politique urbaine et régionale et en aménagement du territoire, monsieur François Hulbert enseigne à l'Université Laval depuis 1972. De plus, il est auteur de la publication *Essai de géopolitique urbaine et régionale,* sous-titré: «La comédie urbaine du Québec», 2e édition 1994, chez Méridien, Montréal. Enfin, monsieur Hulbert est impliqué depuis plus de 20 ans dans les luttes urbaines, dans la région de Québec.

MONSIEUR YVES LACOURCIÈRE, VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Yves Lacourcière, ingénieur et administrateur agréé, diplômé en génie civil (1967) et maître en administration (1972), avec une scolarité de doctorat complétée en ethnologie (1992), est présentement secrétaire général et secrétaire du conseil d'administration du Conseil international des métiers du patrimoine (CIMP) et président du Centre de téléformation virtuel international de transfert et d'échange du savoir inc. (VITES).

Ayant une carrière professionnelle de plus de trente ans, il a développé des expertises en relations internationales, dans la gestion de grands travaux de génie civil, la consultation en financement de projets immobiliers, l'organisation d'événements socioculturels, la réalisation d'études de marché, la création et la mise en place d'entreprises culturelles et touristiques.

Il fut chargé par un consortium d'institutions canadiennes de réaliser une étude ayant pour objet d'évaluer la capacité nationale du Québec à intervenir sur son patrimoine bâti ainsi que de proposer des avenues de solutions pour assurer la survie et le développement des savoir-faire des travailleurs de métiers traditionnels du bâtiment. Les défis qu'il a relevés, tant ici qu'à l'étranger, de même que sa formation universitaire en sciences appliquées et en sciences humaines, l'ont amené à développer une approche de généraliste. Ses expériences lui ont permis de comprendre et de parler plusieurs «langages» spécialisés: celui de l'ingénieur, du financier, du promoteur immobilier, de l'architecte, de l'aménagiste, du spécialiste en marketing, de l'administrateur, du juriste, des relations de travail, de l'ethnologie appliquée et des nouvelles technologies des communications. Il a su développer un réseau incomparable de spécialistes et d'entreprises oeuvrant dans le créneau de la conservation du patrimoine ainsi que dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

MADAME PHYLLIS LECLERC, ÉDITRICE DÉLÉGUÉE À *FRANC-VERT*

Phyllis Leclerc œuvre dans le domaine des communications depuis une quinzaine d'années. Elle possède un baccalauréat en anthropologie sociale et un certificat en journalisme. Spécialisée dans les communications touchant l'environnement, elle a travaillé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement comme agente d'information pendant quatre ans, notamment pour la Commission sur la protection des forêts en 1991. Elle a également été conseillère pour ÉcoSommet, agente de recherche et d'information pour Transfert Environnement et conseillère en communication à la Fédération des producteurs de bois du Québec.

MONSIEUR HARVEY MEAD, PRÉSIDENT
Représentant des membres individuels

Après six ans aux conseils de la Fédération canadienne de la nature et du Club des ornithologues du Québec, Harvey Mead, avec plusieurs autres, a fondé l'UQCN (suite aux débats entourant les dossiers de l'autoroute Dufferin, de l'extension du Port de Québec et du drainage des milieux humides le long du fleuve). Il en est devenu le premier président en 1981, poste qu'il a occupé, jumelé à celui de directeur général bénévole, jusqu'en 1989. De 1990 à 1991 il était sous-ministre adjoint au Développement durable, au ministère de l'Environnement du Québec, où il était également secrétaire de la Table ronde sur l'environnement et l'économie, après en avoir été membre. Suivent deux ans d'engagement dans différents domaines, dont six mois en Amérique centrale pour prendre contact avec le "Sud" et retour à la présidence de l 'UQCN en novembre 1993. En mai 1994, il a été nommé par le Premier ministre du Canada, membre de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.
Professeur de philosophie au Cégep Champlain-St.Lawrence.
À titre personnel, il est secrétaire du comité consultatif de Saint-Laurent-Vision 2000

MADAME LISE PARENT, VICE-PRÉSIDENTE
Représentante des membres individuels

Depuis 1994, Lise Parent est professeure à l'Unité d'enseignement et de recherche Science et technologie de la Télé-Université. Après un baccalauréat en Sciences biologiques à l'Université de Montréal, elle a obtenu une maîtrise en Sciences de l'Environnement à l'Université du Québec à Montréal puis un doctorat en Sciences de l'eau à l'INRS-Eau.

Outre son travail à la Télé-Université, elle a été responsable scientifique pour l'évaluation des apports toxiques des cours d'eau tributaires du Saint-Laurent pour Environnement Canada-Groupe Conseil Entraco Inc, consultante et chargée de projets pour divers ministères et entreprises.

Depuis trois ans, elle collabore aux dossiers industriels de l'UQCN.

MADAME DESNEIGE PERREAULT, VICE-PRÉSIDENTE
Représentante des membres individuels

Infirmière retraitée depuis 1997. Membre de plusieurs organismes voués à la connaissance et à la conservation. Une des membres-fondateurs de la Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles, vice-présidente depuis 1984. Membre du conseil d'administration de la Société de conservation de la tourbière de Lanoraie. Membre de la Commission de l'environnement de la ville de Joliette depuis 1996. Membre du Conseil d'administration de la Société d'ornithologie de Lanaudière de 1983 à 1993. Vice -présidente de l'Association québécoise des groupes d'ornithologie amateurs de 1985 à 1993. Membre du Comité d'édition de *L'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec* et membre du Conseil d'administration de l'Union québécoise pour la conservation de la nature en 1992 et 1993.

Présente à plusieurs tables de consultation publique, régionale et provinciale.

MONSIEUR HENRI-PAUL PROULX, VICE-PRÉSIDENT

Henri-Paul Proulx est né à Baie du Fèbvre en 1936 dans une famille d'agriculteur. Il a fait ses études primaires dans cette paroisse, le cours classique au Séminaire de Nicolet et des études universitaires en sociologie (scolarité de maîtrise) à l'université de Montréal. Ses principales activités professionnelles ont été les suivantes: secrétaire adjoint de l'Action catholique canadienne, directeur du service d'éducation et d'information et secrétaire général de l'UCC (UPA), recherchiste à l'émission La Semaine Verte à Radio- Canada , et secrétaire générale de Solidarité rurale du Québec. Il est présentement à la retraite.

MADAME LINDA ST-MICHEL, VICE-PRÉSIDENTE
Représentante des membres individuels

Linda St-Michel détient un baccalauréat en géographie physique de l'Université Laval de même qu'une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke avec une spécialité en gestion des déchets dangereux. Elle oeuvre depuis près de dix ans au sein de la fonction publique dans des domaines très variés de l'environnement tels: gestion des déchets solides (lieu d'enfouissement sanitaire et site de matériaux secs), évaluation environnementale, bilans environnementaux, protection d'habitats floristiques, plan de mise en valeur des parcs nationaux. C'est à titre de bénévole qu'elle s'est fait connaître à l'UQCN dans des dossiers: Programme de rééducation des rejets liquides (PRRL), projet de réforme des évaluations environnementales, environnement international. Elle agit également comme bénévole dans d'autres organismes (ONG, municipalité) à promouvoir la protection de l'environnement.

L'ÉQUIPE DE L'UQCN

1998 - 1999

Employés réguliers et contractuels

Denis Bergeron
Directeur Environnement/Directeur général

Denis Boutin
Responsable dossier Agriculture

Pierre Dubois
Coordonnateur de la Coalition
sur les forêts vierges nordiques

Karen Grislis
Directrice et rédactrice en chef de *Franc-Vert*

Richard Gendron
Chargé de projet «Une atmosphère en santé»

Andréanne Hamel
Secrétaire

Serge Harvey
Responsable du marketing et de la publicité

Pauline Landry
Technicienne en administration

Kateri Lescop-Sinclair
Chargé de projet «Une atmosphère en santé»

Ninette Moya
Commis de bureau

Diane Pagé
Coordonnatrice administrative

Marthe St-Hilaire
Secrétaire

Hélène Savard
Coordonnatrice, publicité et marketing de *Franc-Vert*
Coordonnatrice du concours photo

Martin Savard
Chargé de projet, ÉcoRoute de l'information
Didacticiel changements climatiques

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Une faillite évitée de justesse

Les efforts infructueux de l'UQCN à établir un dialogue avec les secteurs privé et public ont fait l'objet de mes rapports des dernières années. Pendant ces mêmes années, et avant, l'UQCN a été obligée de gérer de façon constante un déficit appréhendé en début d'année, avec les problèmes de liquidité qui en découlaient.

L'an dernier, l'UQCN n'a pas réussi à relever ce défi financier, et a connu un déficit d'opérations assez important. Ceci a entraîné par la suite la pire crise financière de son histoire, qui n'était pas vraiment visible lors de la rédaction de mon dernier rapport. Avec des changements importants de structure organisationnelle et un effort soutenu pour trouver le financement manquant, la situation est restée précaire mais gérable pendant neuf mois. Des sollicitations postales auprès des membres et donateurs constituaient une démarche prioritaire visant à assurer des revenus autonomes dans un contexte de peu d'intérêt pour l'environnement de la part des décideurs. L'échec au printemps de deux de ces sollicitations a mis fin aux espoirs. En juin, le Conseil d'administration a été obligé de suspendre la publication de *Franc-Vert* et de mettre à pied la majorité de son personnel.

Les mois qui suivirent ont été marqués par la recherche d'un accord avec les créanciers, dont la collaboration devant une faillite autrement inévitable a donné une chance à l'UQCN. *Franc-Vert* a été fermé définitivement en août, après 15 ans de publication, et l'acceptation des abonnés de convertir leur abonnement restant en don a été le deuxième élément nécessaire pour assurer sa survie.

Un nouveau départ - l'image agressive

Voilà un portrait dont la rédaction ne constitue pas une occasion de joie pour un président. La bonne nouvelle est que l'organisme a survécu et est actuellement à l'oeuvre dans le cadre de prévisions budgétaires positives pour la première fois depuis des années. L'obtention par le ministère de l'Environnement du Québec de fonds pour assurer un financement statutaire de base à des organismes nationaux comme l'UQCN en est une clé, comme l'est malheureusement la disparition de *Franc-Vert*, responsable d'une partie des déficits appréhendés des années précédentes. Et les membres, donateurs et amis de l'UQCN se chiffrent à près de 8000, un record! C'est donc l'occasion pour un nouveau départ de l'organisme, appauvri mais au moins plus centré sur des objectifs environnementaux. J'aimerais faire quelques points à ce propos.

Comme les échecs dans la recherche de dialogue et de concertation avec les secteurs privé et public l'ont souligné, le milieu environnemental vit depuis quelques années une période difficile où les gains des décennies précédentes se consolident et se stabilisent, mais où de nouvelles tendances les mettent en même temps en péril. Les efforts de l'UQCN sont donc déployés dans deux directions plutôt opposées.

D'une part, il a été jugé impératif d'intervenir pour contrer les nouvelles tendances, qui augurent mal pour l'avenir. C'est dans ce contexte que l'UQCN s'est trouvée devant les tribunaux, pour la première fois de son histoire, dans le dossier de la Côte des Éboulements. Les détails de ce dossier se trouvent ailleurs dans ce rapport annuel; ici, il convient de souligner qu'un effort de ce genre ne constitue pas une orientation privilégiée par l'UQCN, même si des dons ont soutenu l'effort sans impact sur la situation financière de l'organisme. En fait, l'intervention nuit plutôt à son orientation de base connue du public et des décideurs depuis des années, soit celle de la concertation et du dialogue. Un effort répété pour contourner l'évaluation environnementale de projets, une institution de base depuis vingt ans, l'a rendu nécessaire.

Un autre dossier, débattu durant l'Assemblée générale annuelle de 1997, a mis de l'huile sur le feu et mis encore plus en évidence le rôle d'opposition imposé à l'UQCN. Après une longue réflexion et consultation, l'UQCN est intervenue dans un effort de porter l'attention de la population sur le sort de la forêt boréale devant l'intention de toute l'allouer pour l'exploitation sans se donner la marge de sécurité nécessaire. Elle a mis sur pied une coalition de grande envergure et de grande diversité, au moment même où le documentaire choc de Richard Desjardins, *L'erreur boréale*, a pris la province d'assaut. Les détails de ce dossier se trouvent également dans d'autres sections de ce rapport annuel; l'important ici est de souligner que, encore une fois, cette intervention a renforcé l'image de l'UQCN comme organisme d'opposition.

Un nouveau départ - une possibilité de dialogue et d'avancement

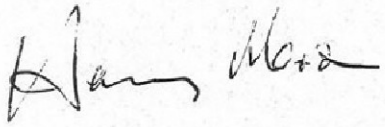
D'autre part, et déjà souligné dans mon rapport de l'an dernier, d'anciennes contestations se sont transformées en effort de dialogue et de concertation, bien que timide pour le moment. Alors qu'il y a deux ans l'UQCN menait une coalition d'intervenants préoccupés, voire choqués, par la pollution agricole qui ne cesse de se répandre, l'UQCN siège aujourd'hui sur au moins six comités, dont deux mis sur pied par les producteurs agricoles eux-mêmes.

Il y a des indications que la contestation dans le domaine forestier pourra peut-être porter quelques fruits aussi. Le domaine prioritaire de l'UQCN au sein de la Coalition sur les forêts vierges nordiques est celui des parcs, domaine au coeur de sa mission de conservation de la biodiversité. Il s'agit peut-être de la revendication la plus percutante de toutes celles mises de l'avant par la Coalition: alors que le gouvernement s'apprête à allouer toute la forêt boréale à l'industrie, il n'existe encore aucune aire protégée dans cette région extrêmement importante. Une telle situation est inacceptable, et l'industrie forestière manifeste actuellement une ouverture au dialogue devant cette évidence. Par ailleurs, une stratégie gouvernementale sur les aires protégées est apparemment imminente, mais ses preuves resteront à faire, devant le constat de nombreuses années de refus d'agir.

En terminant, je crois qu'il est important de faire le point sur le travail du colloque de l'an dernier qui portait sur les efforts des organismes de la province à faire avancer des projets visant la conservation de la biodiversité dans nombre de ses manifestations: batraciens, poissons, oiseaux, plantes, insectes .... Les difficultés financières rencontrées pendant l'année ont été telles que l'UQCN a été obligée pour une deuxième année consécutive de restreindre ses engagements dans le suivi du colloque. Je crois qu'il y aura des développements de ce coté-ci dans l'année qui vient.

D'ici peu, par exemple, l'UQCN lancera un programme de conservation de zones prioritaires pour les oiseaux, en collaboration avec la Fédération canadienne de la nature et la Fondation de la Faune du Québec. Selon les moyens obtenus, d'autres interventions pourraient suivre, dont un effort renouvelé d'améliorer les contacts et la concertation avec les affiliés, qui gèrent de nombreux projets pouvant servir de modèles à d'autres.

Bref, il y a du travail à faire, et l'UQCN sera de la partie....



HARVEY MEAD

Président

RAPPORT DE LA COORDONNATRICE ADMINISTRATIVE

L'année 1998-1999 restera à jamais gravée dans nos mémoires ! Une situation financière de plus en plus difficile a obligé les membres du Conseil d'administration à prendre des décisions extrêmement pénibles mais essentielles. C'est ainsi que plusieurs activités ont dû être abandonnées dont la publication de notre magazine, *Franc-Vert*, ainsi que la réalisation du Concours de photo nature «La nature du Québec en images». Cet abandon d'activités a occasionné le départ de plusieurs employés, dont certains avaient consacré de nombreuses années à l'UQCN.

Cette triste période, nous a cependant permis de constater l'immense appui populaire dont jouit l'UQCN. Au coeur de ces jours sombres, l'organisme a reçu plusieurs dizaines de messages d'encouragement et d'appui provenant des lecteurs du magazine, des membres de l'organisme, des groupes environnementaux, des collaborateurs et collaboratrices de longue date qui tous témoignaient de leur solidarité et de leur espoir en l'avenir de l'organisme.

Les membres du CA ainsi que la petite équipe de permanents sont persuadés qu'il y a encore beaucoup trop à faire en environnement pour qu'un joueur, de l'envergure de l'UQCN, quitte la scène prématurément. Au cours de l'été et de l'automne 1999, ils ont donc mis les bouchées doubles afin d'assurer un avenir à leur organisme.

C'est ainsi que l'UQCN présente, pour l'exercice 1998-1999, un bilan positif, soit un surplus d'un peu plus de 6 000$, et que les prévisions pour la prochaine année laissent également présager un léger surplus. Les différentes mesures qui ont été prises afin de diminuer les frais fixes de l'organisme donnent les résultats escomptés mais la situation financière de l'organisme demeure fragile et devra être constamment sous haute surveillance.

Cette prochaine année sera donc particulièrement importante, car l'UQCN devra apprendre à militer pour une plus grande protection de l'environnement malgré la réduction de ses moyens d'intervention.

Diane Pagé

DIANE PAGÉ
Coordonnatrice administrative

SOMMAIRES

DES ACTIVITÉS

1998-1999

Affaires internationales

Responsable du dossier: Harvey Mead

Après plus de cinq ans de travail avec les groupes communautaires de la Côte Nord du Honduras (voir l'article de *Franc-Vert* de Avril-mai 1999), l'UQCN et la REHDES (Red ecologista hondurena para el desarollo sostenible) ont mis fin au projet en janvier 1999; le projet a été financé pendant cette période par le Programme d'environnement et de développement durable de l'ACDI. Cinq groupes locaux semblent être en bonne voie pour se maintenir en vie de façon permanente. Un regroupement régional de ces organismes s'est bâti une infrastructure et une crédibilité importantes pendant cette période - c'était la cible prioritaire des interventions de l'UQCN - mais sa survie à la fin du projet reste toujours douteuse. Comme quoi les situations au Honduras et au Québec se ressemblent quelque peu!

L'ouragan Mitch a frappé de plein fouet au coeur du projet, comme une dernière mission au site à permis, en janvier 1999, de le confirmer. Presque tous les efforts des cinq groupes locaux et du groupe parapluie ont été réorientés vers «la reconstruction» dans le pays, et leur existence constitue même un acquis nouveau et important dans ce contexte; ils y jouent un rôle de premier plan. En effet, ces groupes, oeuvrant au sein du projet UQCN-REHDES, ont toujours jumelé le travail communautaire et le travail de conservation; il s'agissait d'une reconnaissance du développement durable à l'oeuvre tous les jours, avec ses défis et, malheureusement, ses désastres climatologiques.

En parallèle au développement de la capacité institutionnelle de ces groupes, le projet visait, comme objectif sur le terrain, une meilleure protection pour plus d'une douzaine d'aires protégées de grande importance dans la région. Celles-ci ont pu "s'adapter" aux ravages de Mitch, mais continuent à avoir des difficultés importantes face aux incursions des paysans pauvres et de grands promoteurs pour qui le développement durable est loin des préoccupations quotidiennes.

Un nouveau partenariat est en même temps en train de se faire avec le Conseil malgache des ONG pour le développement et l'environnement (COMODE). L'an dernier, l'UQCN a obtenu le financement de l'ACDI pour une mission visant à établir un partenariat avec le MIKAJY, groupe communautaire du nord-ouest de Madagascar; le projet prévu n'a pas été jugé réalisable, mais la mission a permis l'établissement de nombreux contacts, dont un avec ce pendant malgache de l'UQCN. L'UQCN et le COMODE travaillent actuellement sur un projet de partenariat qui serait inspiré, du coté de l'UQCN, par son expérience au Honduras. Il s'agira de jumeler développement de capacité institutionnelle

d'ONG et développement durable des régions dans ce vaste pays, en choisissant quelques ONG membres du réseau du COMODE qui oeuvrent dans différentes régions.

Ces projets permettent à l'UQCN de concrétiser quelque peu son slogan "Penser globalement, agir localement". Des similitudes surprenantes entre les pays pauvres et les pays riches en matière de développement communautaire permettent un certain regard plus averti sur les projets d'ici....

Affaires juridiques

Responsables des dossiers: Michel Bélanger et Bernard Gauthier

Côte des Éboulements

Pour la première fois de son histoire, l'UQCN a mené une poursuite judiciaire en 1998-1999. C'est après avoir épuisé tous ses recours habituels que l'organisme a dû se résoudre à emprunter la voie des tribunaux.

L'UQCN avait été parmi les premiers intervenants à prendre position dans le dossier Hertel-des-Cantons, afin de protester contre l'approche du gouvernement qui brimait le droit des citoyens à une consultation appropriée. Face à la même intention du gouvernement dans le cas de la Côte des Éboulements, l'UQCN a décidé d'intervenir à nouveau, à la demande de groupes locaux. L'UQCN prétendait - ce qui a été reconnu par les instances d'appel - que le gouvernement a délibérément contourné le *Règlement sur l'examen et l'évaluation des impacts*. La cause a été perdue tout comme l'appel. L'UQCN a finalement décidé de se tourner vers la Cour suprême du Canada sur la base de nombreuses preuves obtenues par la voie de l'accès à l'information. Une demande d'autorisation d'en appeler du jugement de la Cour d'appel du Québec a été déposée en août 1999.

L'UQCN intervient dans ce dossier pour défendre un principe important pour l'ensemble de la population québécoise. Elle prétend que l'intérêt du plus grand nombre, dans les dossiers importants, justifie une approche plus transparente, plus démocratique et plus globale. L'approche prônée par l'UQCN en est une par ailleurs qui empêche d'envenimer les relations entre les gens du milieu. Les coûts associés à la poursuite sont entièrement défrayés par une sollicitation spéciale. Ce dossier n'a eu aucune incidence sur la situation financière de l'organisme.

Autres dossiers

Me Michel Bélanger, administrateur à l'UQCN, a représenté l'organisme dans le cadre des procédures relatives à une requête pour jugement déclaratoire pour clarifier les pouvoirs de la Régie de l'Énergie. Il a également participé, comme représentant de l'UQCN, au colloque de l'Association Pipeline, en avril dernier.

Agriculture

Responsable du dossier: *Harvey Mead*

L'UQCN est impliquée à plusieurs niveaux dans le dossier agricole. D'abord, elle a participé aux travaux de la Table de concertation sur la réduction de la pollution d'origine agricole, qui avait été réactivée à l'été 1998 suite aux interventions de l'UQCN. Cette Table est un des lieux où la présence de l'UQCN permet d'exercer des pressions pour obtenir des gains environnementaux plus substantiels ou encore pour tenter de limiter les impacts négatifs liés au développement agricole. Les principaux enjeux discutés à cette Table au cours de la dernière année avaient trait au *Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA)*.

L'UQCN a également participé au Groupe de travail "Un environnement à valoriser"qui a été créé dans le cadre du Suivi de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois. Ce groupe de travail a élaboré un plan d'action dont l'objectif est d'améliorer la performance environnementale du secteur agricole, et ce, malgré d'ambitieux objectifs de croissance pour le secteur. Ce plan d'action a été adopté lors du Rendez-vous des décideurs en agriculture et agroalimentaire québécois, tenu en mars 1999, rencontre qui a été présidée par le Premier ministre du Québec et à laquelle l'UQCN a participé comme seul organisme environnemental. Dans le cadre des travaux de ce groupe, l'UQCN a sans cesse défendu le principe de conditionnalité environnementale, ce qui signifie que le soutien financier de l'État aux entreprises agricoles serait lié à leur respect de la réglementation environnementale.

L'UQCN a aussi produit un rapport sur « les programmes de certification environnementale pour les entreprises agricoles et leur applicabilité pour le Québec » et elle contribue ainsi à l'effort de réflexion en cours dans ce domaine. Toujours dans le cadre de ce plan d'action, l'UQCN a le mandat de réaliser une étude qui tentera d'évaluer les bénéfices économiques, sur le plan social et environnemental, d'investir en agroenvironnement.

To this study effectively in cours de finalisation (14-08-00).

De plus, l'UQCN fait partie des comités multipartite et de suivi qui supervisent les démarches agroenvironnementales de la Fédération des producteurs de porcs (FPPQ) et de l'Union des producteurs agricoles (UPA). L'UQCN fait pression pour que des mesures soit prises afin de corriger les situations « non-réglementaires » qui ont été révélées par le Portrait de la production porcine de la FPPQ.

L'UQCN collabore également à deux autres comités liés au secteur agricole: le Comité de concertation agriculture Saint-Laurent Vision 2000 qui concerne la mise en place d'une Stratégie phytosanitaire; et le Groupe de travail sur l'agriculture et les changements climatiques qui étudie divers scénarios de réduction des gaz à effet de serre produits par le secteur agricole. Enfin, l'UQCN occupe un siège sur le conseil d'administration de l'Institut de recherche et développement en agroenvironnement (IRDA).

Au cours de cette année, la Commission agriculture de l'UQCN a bénéficié des services d'un agronome qui a conseillé l'organisme sur l'ensemble des dossiers dans lesquels elle s'est engagé.

Changements climatiques et pollution atmosphérique

Responsables du dossier: Richard Gendron et Jean Boutet

L'UQCN a participé à de nombreux groupes de travail formés par les gouvernements de Québec et d'Ottawa pour donner suite à la signature du Protocole de Kyoto (1997). Rappelons que cette entente internationale vise la diminution de la production des gaz à effet de serre (GES) dans les pays industrialisés et se traduit, au Canada, par l'atteinte d'un objectif de réduction de 6% des GES entre 2008 et 2010, par rapport à leur niveau de 1990.

Au niveau du Québec, l'UQCN a été représentée aux travaux des comités suivants: l'aménagement du territoire; les transports; les bâtiments; l'agriculture; les forêts; ainsi que l'éducation. Tous ces comités doivent mettre de l'avant des recommandations qui permettront le respect par Québec des objectifs du Protocole de Kyoto. Une stratégie québécoise est attendue au début de l'an 2000.

Campagne «*Juin: mois d'action pour une atmosphère en santé*»

Cette campagne, coordonnée par l'UQCN, s'est déroulée en juin dans plusieurs villes du Québec. La campagne visait notamment à souligner la **première journée canadienne de l'air pur**. Transport 2000 a mené sa propre campagne dans la région de Montréal.

Afin de contribuer à l'effort de réduction des GES, la campagne visait à sensibiliser la population aux effets de la pollution atmosphérique sur sa santé et sur l'environnement. Par la même occasion, elle visait à inciter les gens à changer leurs habitudes et à poser des gestes concrets : on suggérait ainsi l'utilisation du covoiturage, du transport en commun, du vélo et de la marche.

La campagne s'est déroulée principalement dans six régions du Québec (région de Québec, Outaouais, Estrie, Saguenay - Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches et Lanaudière). La tenue d'activités dans ces régions a permis de rejoindre la population de quatre centres urbains d'importance (Québec métropolitain, Hull, Sherbrooke et Chicoutimi/Jonquière). Dans ces quatre centres urbains, on a fait circuler des affiches conçues spécialement pour l'intérieur des autobus des sociétés publiques de transport en commun.

Ce sont les groupes environnementaux partenaires (voir ci-dessous) qui ont organisé les activités sur le terrain, dans les différentes régions.

Les activités ont permis de rejoindre des clientèles variétes et nombreuses : remise de «biais» d'infraction aux conducteurs automobiles «coupables» d'être seuls à bord de leurs voitures; semaine «*Défi transport*» et concours destiné aux cyclistes, aux automobilistes qui faisaient du covoiturage et aux utilisateurs du transport en commun; plantations d'arbres; sondage, entrevues à la radio et à la télévision, etc.

En complément à ces activités, des fiches pédagogiques de l'ours *Pol R.* ont été diffusées dans une cinquantaine d'écoles, dont la plupart ont également invité leurs élèves à participer à un concours de dessin sur le thème «*Pol R à la rescousse de l'atmosphère*».

Partenaires de «*Juin: mois d'action pour une atmosphère en santé*»

La campagne a bénéficié du soutien financier de nombreux partenaires, dont notamment Environnement Canada et Environnement Québec.

Les Groupes suivants ont apporté leur soutien pour la tenue de la campagne dans les différentes régions urbaines :

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA);
Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et les établissements verts Brundtland (EVB);
Comité de santé environnementale du Québec (CSEQ);
Conseil régional de l'environnement de la région de Québec (CREQ);
Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO);
Conseil régional de l'environnement du Saguenay - Lac-Saint-Jean (CRE02);
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL);
Corporation d'amélioration et de protection de l'environnement de Sept-Sles;
CRUTEC - Comité régional des usagers du transport en commun;
Québec'ERE - La Table de concertation et d'actions en ERE de la région de Québec;
Société de promotion d'alternatives des Cantons de l'Est (SPACE);
Société de l'arbre du Québec (SODAQ);
Solidarité Canada-Sahel;
Vivre en ville - Regroupement pour le développement urbain, rural et villageois viable.

Site Internet

En collaboration avec l'AQLPA, l'UQCN a élaboré un site Internet traitant des problématiques et activités reliées à la pollution atmosphérique. Son adresse est http://uqcn.qc.ca/atmosphere.

Résultats

On évalue à plus d'un demi-million le nombre de personnes rejointes en 1999 par nos efforts de sensibilisation et de promotion de la campagne ***«Juin: mois d'action pour une atmosphère en santé»***. Plus de 10 000 personnes ont participé ou ont été contactées personnellement dans le cadre des activités organisées par l'UQCN et ses partenaires.

La campagne a également permis de rejoindre de nombreux élus, dont quatre députés de l'Assemblée nationale (incluant le ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin) ou de la Chambre des Communes, quatre maires de municipalités québécoises et plusieurs conseillers municipaux.

Rapport de la Croix-Rouge internationale

Le 25 juin, les journaux ont traité abondamment du Rapport de la Croix-Rouge internationale sur les catastrophes dans le monde, et l'UQCN a été sollicitée pour participer à une entrevue télévisée sur le sujet des catastrophes climatiques. L'entrevue à RDI (réseau de l'information de Radio-Canada) a été effectuée avec la participation de Richard Gendron et de Conrad Sauvé, directeur de la Croix-Rouge au Québec. Environ 60 000 personnes ont été rejointes en direct, à cette occasion.

Et ça continue...

Pendant toute l'année, l'UQCN et ses partenaires peuvent, au besoin, distribuer des dépliants de la campagne. Ceux-ci, en effet, ne se limitent pas à la journée de l'air pur ou au mois de juin. De plus, le site Internet demeure accessible pendant toute l'année, et toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par son contenu, comme les enseignants, par exemple, sont régulièrement invitées à s'y référer. (Il ne faut pas que ça pour rejoindre les enseignants)

L'UQCN compte persévérer dans ses efforts de sensibilisation aux changements climatiques, notamment en contribuant à la mise en oeuvre de la stratégie d'éducation et de sensibilisation du public aux changements climatiques qui devrait être adoptée en mars 2000 par le Conseil des ministres de l'Environnement du Canada. Ayant contribué à l'élaboration de cette stratégie tout comme à la préparation de la première *Journée canadienne de l'air pur*, l'UQCN demeurera à l'affût des possibilités de coopération et de synergie qui permettront d'atteindre ou de dépasser les objectifs du Protocole de Kyoto.

Énergie

Responsable du dossier: Manon Lacharité

L'UQCN participe depuis plus de deux ans à la Coalition arc-en-ciel (antérieurement la Coalition contre la dénationnalisation de l'électricité) regroupant un grand nombre d'acteurs préoccupés par les orientations d'Hydro-Québec mises en place par le pdg André Caillé, nommé après l'adoption de la Politique sur l'énergie du Québec et la création de la Régie de l'énergie.

L'UQCN participe très activement au Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ) formé pour représenter ces organismes devant les différentes instances de la Régie de l'énergie, qui sont nombreuses et importantes. Au cours de l'année, le ROEÉ a produit plusieurs mémoires dont: un premier présenté dans le cadre de l'audience sur les modalités de mise en oeuvre de la contribution de la filière de la petite production hydraulique d'électricité au plan de ressources d'Hydro-Québec; un deuxième portant sur l'établissement de principes réglementaires pour la détermination et l'application de tarifs à être fixés à l'égard du transport d'électricité ; un troisième à l'audience générique sur les frais des intervenants et un dernier concernant l'octroi d'un droit exclusif de distribution de gaz naturel à la Société en commandite Gaz Métropolitain pour les régions de la Gaspésie, du Bas St-Laurent et de la Côte-Nord. Le financement pour ces représentations provient de la Régie de l'énergie.

Forêt

Responsables du dossier: Louis Bélanger et Harvey Mead

Une année bien remplie

La question forestière a pris une grande place dans l'actualité avec la sortie du film l'Erreur boréale. L'Union québécoise pour la conservation de la nature et la Coalition sur les forêts vierges nordiques ont été intimement associées au film et au débat forestier. Les débats, les conférences, la présence publique et médiatique ont été très nombreux.

La Commission forêt de l'UQCN s'est réunie à plusieurs reprises en cours d'année. En janvier 1999, Pierre Dubois et Nicolas Blanchet furent mandatés pour réaliser une recherche préliminaire d'information afin d'établir l'argumentaire pour soutenir une éventuelle campagne sur la forêt. Cette information a conduit à la constitution du document des Revendications de la Coalition sur les forêts vierges nordiques, disponible sur le site internet de l'UQCN. Par sa présence dans le débat et par son initiative à former une coalition, l'UQCN a exercé un véritable leadership dans le dossier forestier tout au long de l'année.

La Coalition sur les forêts vierges nordiques

Une rencontre d'organisation de la Coalition a eu lieu le 15 février 1999. Plusieurs groupes ont répondu à l'appel de l'UQCN pour former la Coalition. Il s'agit de:

- L'Assemblée des évêques du Québec;
- La Fédération des producteurs de bois du Québec;
- La Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt (CSN);
- Le Grand conseil des cris du Québec;
- Le Réseau québécois des groupes écologistes;
- Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (FTQ);
- Le Syndicat de la fonction publique du Québec;
- Le Syndicat des professionnels et des professionnelles du gouvernement du Québec.

À la suite de la première sortie publique de la Coalition, le 11 mars 1999, trois autres organismes ont décidé de s'y joindre. Ce sont:

- Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement;
- La Conférence religieuse du Canada, région du Québec;

et La Coalition urgence rurale du Bas Saint-Laurent.

Outre le 11 mars 1999, la Coalition a tenu des conférences de presse les 11 mai, 21 mai et 17 juin. Lors de ce dernier événement, l'UQCN et la Coalition faisaient connaître leurs revendications en matière d'aires protégées.

L'UQCN fut également membre du Comité organisateur du spectacle bénéfice Sauvetage forêt, mettant en vedette Richard Desjardins et ses invités, qui s'est déroulé le 11 juin dernier au Grand Théâtre de Québec. Malheureusement, les revenus du spectacle ont seulement permis de couvrir les dépenses.

Présence publique de l'UQCN

Plusieurs membres de la Commission forêt de l'UQCN ont participé aux débats qui ont suivi une vingtaine de projections publiques de l'Erreur boréale au cours de l'année. Ces projections ont eu lieu à Montréal, Québec, Rimouski, Chicoutimi, Lévis, La Malbaie, Trois-Rivières, Shawinigan, Joliette, Amqui et Bromptonville. Louis Bélanger, Luc Bouthillier, Danielle Cantin, Pierre Dubois, Vincent Gérardin, Louise Gratton et Harvey Mead ont représenté l'UQCN au cours de ces débats.

Harvey Mead a également présenté les inquiétudes de l'UQCN au Sommet sur la nordicité tenu en janvier 1999. Pierre Dubois a été invité par l'Institut forestier du Canada à présenter le point de vue de l'UQCN sur la forêt au début de février. En avril 1999, Vincent Gérardin a fait une présentation, à titre de représentant de l'UQCN, lors d'un colloque sur la forêt boréale tenu à Baie-Comeau. Enfin, l'UQCN et la Coalition sur les forêts vierges nordiques ont été très présents dans les médias cette année.

Activités en cours

En matière d'aires protégées, l'UQCN fait partie d'un comité qui regroupe des représentants des ministères concernés et de l'industrie forestière. Pour sa part, la Coalition sur les forêts vierges nordiques continue de réclamer des changements majeurs en politique forestière. La Coalition exercera des pressions en ce sens et participera à la Commission parlementaire de l'hiver 2000 qui portera sur la mise à jour du régime forestier.

Industries et technologies

Responsable du dossier: Lise Parent

Gestion de l'eau

L'UQCN a suivi ce dossier de près au cours de l'année et a débuté la rédaction d'un mémoire qui sera présenté dans le cadre de la consultation publique sur l'eau, au cours de la prochaine année.

Industries et technologies

L'UQCN, par l'entremise de son administratrice, Lise Parent, est représentée au comité aviseur des Ententes de coopération et de gestion environnementale Environnement-Industries. Ce comité veille à la supervision et au suivi des ententes volontaires intervenues entre le ministère de l'Environnement et diverses industries, afin de définir les objectifs environnementaux qui vont au-delà des exigences réglementaires.

Parcs et aires protégées

Responsable du dossier: Louise Gratton

L'UQCN a participé activement au travail visant à compléter le réseau de parcs de la province écrivant trois mémoires, la plupart présentés lors des audiences publiques correspondantes: parc de conservation de Plaisance; création du parc de conservation des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie; la création du parc de conservation de la Rivière-Vauréal. L'UQCN a également rédigé et présenté un mémoire portant sur la modification du plan d'affectation des terres publiques et plus spécifiquement la révision des limites du territoire du la Zec des Nymphes. De plus, l'UQCN a participé à la première rencontre de la Fondation du Parc du Mont-Tremblant.

L'organisme a commenté le projet de Stratégie québécoise sur les aires protégées et a rencontré, avec le Fonds mondial pour la nature (WWF), des représentants de l'industrie forestière dans le but de créer un réseau de parcs et d'aires protégées en forêt boréale.

L'UQCN a participé au cours des dernières années au Comité de liaison sur les aires protégées du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. À la suite de la création de la Société de la Faune et des parcs du Québec (FAPAQ), ce comité n'a pas été reconduit. Il est question que des comités consultatifs sur la création et la gestion des parcs québécois soient formés pour assister la FAPAQ et que l'UQCN soit invitée à y participer. Un dossier à suivre...

L'UQCN a également présenté une conférence sur le rôle des parcs nationaux dans la conservation de la diversité biologique à la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada et a participé, en collaboration avec le Fonds mondial pour la nature (WWF) et la Fédération canadienne de la nature (FCN), aux discussions visant à développer une stratégie pour la création de parcs nationaux au Québec.

Elle a conseillé et supporté les démarches de ses affiliés et autres intervenants dans leur travail visant à protéger des sites naturels. Elle a notamment commenté et appuyé le projet de conservatoire de plantes menacées et vulnérables du Saint-Laurent du Jardin de Métis, appuyé le Club des ornithologues de l'Outaouais lors des consultations publiques sur le terrain de golf au lac Leamy et a été invitée à prononcer une conférence à la levée de fonds annuel de la Fiducie foncière de la Vallée-du-Ruiter.

L'UQCN reconnait par ailleurs l'impact à grande échelle sur des habitats essentiels (même si non toujours protégées) des activités associées à l'utilisation de véhicules hors route (VHR) et le fait que ces activités impliquent un grand nombre de personnes. L'UQCN mène depuis plus de deux ans, en collaboration avec un grand nombre de partenaires, une campagne de sensibilisation et de lobbying visant à mieux encadrer l'utilisation de ces véhicules.

Transport et Urbanisme

Responsable du dossier: François Hulbert

L'UQCN a participé aux différentes rencontres de la Coalition pour le maintien et l'utilisation accrue du rail (CMUAR). Cette coalition travaille au développement du transport ferroviaire à l'échelle du Québec tant pour les marchandises que pour les passagers (transport interurbain et urbain; tramway, trains de banlieu, etc.).

Le représentant de l'organisme a également participé au colloque "Vers des collectivités viables, pour un développement durable des agglomérations", organisé par Vivre en ville et le CRE-Québec. Ce colloque traitait des thèmes suivants: le transport et l'efficacité énergétique; le remodelage des agglomérations; la protection de l'environnement, des espaces et des paysages; les structures géopolitiques, réformes fiscales et législatives favorisant le développement durable. Dans le cadre de ce colloque, l'UQCN a présenté une communication intitulée "Québec: quel cadre géopolitique pour un développement durable".

Nous mentionnons que tous les mémoires et les communiqués de l'UQCN sont disponibles sur Internet: http://uqcn.qc.ca

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Franc-Vert

L'année 1998-1999 aura été décisive pour *Franc-Vert*, la revue québécoise de la nature et de l'environnement. La situation financière du magazine s'est aggravée. En décembre 1998, le Conseil d'administration autorisait le Conseil exécutif à décider de l'opportunité de publier le magazine sur une base trimestrielle, après une consultation auprès du comité de réflexion du magazine. Malgré cette décision et devant l'évolution de la situation financière, le Conseil d'administration décidait, en juin 1999, de suspendre au moins temporairement, la publication du magazine, le temps de faire un ultime effort pour établir son financement. En août, lors d'une réunion élargie à laquelle ont participé d'anciens collaborateurs du magazine, il a été décidé de mettre fin à sa publication.

Au cours de cette année, *Franc-Vert* a donc été publié cinq fois. Pour souligner ses 15 ans de publication, le numéro d'octobre-novembre 1998 offrait une nouvelle chronique, «Franc-Jeune», destinée aux moins de 15 ans. Le numéro de décembre-janvier présentait un dossier sur le dragage du chenal navigable du fleuve Saint-Laurent, projet controversé et pour lequel il n'y a pas eu de réel débat public. Ce numéro présentait également une nouvelle chronique, "La toile verte", proposant des sites Web à explorer.

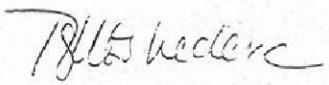
Avec la publication du numéro de février-mars 1999, *Franc-Vert* fêtait officiellement son 15e anniversaire avec des articles de circonstance: l'évolution de la qualité de l'eau depuis la naissance de *Franc-Vert*, la vision des jeunes de 15 ans sur l'avenir de l'environnement et les pluies acides. Ce numéro amorçait également une nouvelle série de quatre portraits de femmes scientifiques engagées dans leur domaine de recherche. Cette série a reçu l'appui du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme *Étalez votre science*.

Le numéro d'avril-mai, où le militantisme était à l'honneur, portait sur l'intervention de l'UQCN dans le dossier sur la forêt boréale avec Richard Desjardins en page couverture. À partir de ce moment, *Franc-Vert* augmentait son nombre de pages à 48 et devenait trimestriel avec quatre parutions par année. Le dernier numéro, celui de l'été 1999, présentait les photographies gagnantes du concours *La nature du Québec en images*.

L'aventure de *Franc-Vert*, né en 1984 sous le nom de *Franc-Nord*, s'est terminée avec deux numéros présentant les deux champs d'action de l'UQCN, soit l'intervention qui cherche à modifier les gestes et les comportements et l'image et la parole qui cherchent à éduquer.

Malgré la disparition de *Franc-Vert*, l'UQCN souhaite que le mouvement environnemental se dote bientôt d'un magazine sur la nature et l'environnement. L'UQCN pourrait jouer un rôle de partenaire mais n'en sera plus le maître d'oeuvre.

Enfin, merci à tous ceux et celles qui ont, de près ou de loin, cru à *Franc-Vert* au cours de ses 15 années d'existence.



PHYLLIS LECLERC
Éditrice déléguée
Franc-Vert

13e Concours de photo

«La nature du Québec en images»

Le concours de photographie *La nature du Québec en images* était l'un des principaux outils de marketing de l'UQCN—*Franc-Vert*. Depuis 13 ans, son objectif fut de privilégier l'art photographique comme moyen d'éducation relative à l'environnement et de sensibiliser le public à la conservation de la nature.

Cette année encore, la cuvée des photos gagnantes a charmé le public. La dernière édition du magazine *Franc-Vert*, l'édition d'été, fut consacrée en grande partie à ce concours. Chaque année, cette édition était une des plus populaires! Et non sans raison, elle constituait un pur délice pour les yeux et un agréable moment pour les lecteurs à relire les textes accompagnateurs des oeuvres qui étaient à la fois empreints de sciences et de poésie.

En juin dernier, nous avons organisé une cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours. Cet événement a eu lieu au Biodôme de Montréal en présence d'une centaine d'invités. Le diaporama des oeuvres était accompagné par une musique appropriée qui a fait de cette présentation, encore une fois, un moment intemporel!

Malheureusement, cette année, en raison des problèmes financiers de l'UQCN, le concours n'a pu organiser d'exposition de ses oeuvres et réaliser le calendrier *La nature du Québec en images* pour l'année 2000. Le concours a même dû arrêter toutes ses opérations pour l'année à venir.

Nous tenons à remercier chaleureusement les centaines de participants qui nous ont soumis leurs photos toutes plus belles les unes que les autres. Et, enfin, un merci tout particulier à tous nos commanditaires pour leur implication dans ce prestigieux concours et qui ont permis de rendre hommage pendant toutes ces années aux plus beaux paysages du Québec. Notons, entre autres, **Hydro-Québec** et **Alcan**, les commanditaires de prestige, ainsi que tous les autres commanditaires et donateurs.

Jean-F. Bergeron

JEAN-FRANÇOIS BERGERON
Président du concours
Vice-président UQCN

RAPPORT DU TRÉSORIER

L'exercice financier 1998-1999 constitue sans doute un moment marquant dans l'histoire de l'UQCN. Au plan de la trésorerie, l'année se caractérise par des hauts et des bas, par des espoirs et des déceptions. En bout de course, il est possible d'estimer -au moment d'écrire ces lignes, le rapport du vérificateur n'était pas encore terminé- que l'exercice se clôturera par un léger surplus, alors que, il y a à peine trois mois, le déficit anticipé était supérieur à 100 000$.

Plusieurs facteurs expliquent les variations importantes dans le mouvement de trésorerie, dont les trois suivants:

- un rendement moindre de certaines activités;
- le non renouvellement de quelques contrats;
- un résultat marginal de quelques campagnes de financement, associé à une baisse du don moyen.

L'atteinte de l'équilibre budgétaire pour l'exercice 1998-1999 a été possible grâce à tout un "train de mesures" que l'UQCN a mis en place à compter de l'été, dont:

- la décision de mettre un terme à certaines activités;
- la réduction des effectifs;
- l'importante collaboration des abonnés et des fournisseurs de l'UQCN, qui a permis de réduire les comptes à payer de façon très significative.

Ces mesures, ainsi que l'obtention d'un financement statutaire des organismes nationaux du ministère de l'Environnement du Québec, ont permis de stabiliser temporairement la situation financière de l'UQCN, mais elles ne peuvent à elles seules assurer l'avenir de l'organisation. Les discussions qui ont entouré les décisions prises par les administrateurs au cours de l'été ont permis de tracer les grandes lignes d'autres avenues de solutions, telles que:

- la révision de la place de l'UQCN en matière d'environnement, de son rôle ainsi que des moyens à privilégier;
- une priorisation plus claire des dossiers d'intervention;
- un plan d'action, qui mobilisera les collaborateurs et intervenants du milieu.

Mon mandat m'aura permis d'apprécier davantage et de plus près les activités de l'UQCN, mais aussi les personnes (les membres du CA et le personnel). Je veux en profiter pour vous remercier de votre confiance à mon égard ainsi que de votre support.

MAURIL GAGNON
Secrétaire-Trésorier